

En partenariat avec l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence, la DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur) vous propose cette année des actions d'information et de sensibilisation dans les **quatre domaines** suivants :

1. Le Nouveau Cadre de la Négociation dans l'Entreprise et les Nouvelles Instances (*page 1*) ;
2. La Qualité de Vie au Travail (*page 2*) ;
3. L'Égalité Professionnelle (*page 2*) ;
4. La Santé et la Sécurité au Travail (*page 2*).

1. Ordonnances Travail : le Nouveau Cadre de la Négociation dans l'Entreprise et les Nouvelles Instances

Cette année, **sept actions d'information et de sensibilisation** sont proposées aux membres des Instances Représentatives du Personnel de la région PACA, afin de leur fournir les moyens nécessaires **pour comprendre le nouveau cadre de la négociation collective et des nouvelles instances** :

- en **analysant les conséquences concrètes** de ces **évolutions juridiques** sur le système des relations professionnelles sur le terrain ;
- en **réorientant les pratiques** pour s'adapter à ce nouveau cadre ;
- en **examinant les modalités de mise en œuvre** de ces réformes et leurs éventuelles difficultés

3 actions d'une journée ouvertes aux membres des IRP

Mars 2019	(22 mars)	Le Comité Social et Economique (CSE) : mise en place et fonctionnement <i>(action organisée dans le Var, à Toulon)</i> ☞ réservée IRP 06 et 83
	(27 mars)	Le Comité Social et Economique (CSE) : mise en place et fonctionnement <i>(action organisée dans le Vaucluse, à Avignon)</i> ☞ réservée IRP 13 et 84
Mai 2019	(7 mai)	Le Comité Social et Economique (CSE) : mise en place et fonctionnement <i>(action organisée dans les Alpes de Haute-Provence, à Château Arnoux)</i> ☞ réservée IRP 04 et 05

2 actions de trois journées ouvertes aux membres des IRP

Avril 2019	(du 23 au 25 avril)	Le Comité Social et Economique (CSE), la nouvelle instance de représentation dans l'entreprise <i>(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille)</i> ☞ réservée IRP 04, 05, 13 et 84
Juin 2019	(du 26 au 28 juin)	Le Comité Social et Economique (CSE), la nouvelle instance de représentation dans l'entreprise <i>(action organisée dans les Alpes-Maritimes, à La Napoule)</i> ☞ réservée IRP 06 et 83

2 actions de trois journées ouvertes aux membres des IRP

Juin 2019	(du 5 au 7 juin)	Les nouvelles modalités de la négociation collective <i>(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille)</i> ☞ réservée IRP 04, 05, 13 et 84
Sept. 2019	(du 18 au 20 sept.)	Les nouvelles modalités de la négociation collective <i>(action organisée dans les Alpes-Maritimes, à La Napoule)</i> ☞ réservée IRP 06 et 83

☞ Attention svp, les 7 actions sont réservées aux membres des IRP des départements indiqués en bleu

2. La Qualité de Vie au Travail

S'adressant aux représentants du personnel des entreprises privées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une action d'information et de sensibilisation est proposée en 2019, en particulier sur le thème de la **qualité de vie au travail**.

L'objectif est de fournir aux représentants du personnel **les moyens pour engager une démarche de qualité de vie au travail et négocier un accord d'entreprise** :

- en appréhendant mieux le **contenu**, les **enjeux** et les **organisations du travail** ;
- en maîtrisant les **règles juridiques** qui s'appliquent aux **enjeux de santé au travail et de performance** ;
- en connaissant les **moyens**, les **responsabilités** et les **limites** des actions des CHSCT et de la Commission correspondante du CSE ;
- en repérant les **différents acteurs** concernés par les questions de prévention des risques que l'on peut mobiliser ;
- en maîtrisant les **outils** et les **procédures** pour mettre en place des actions concrètes.

1 action ouverte de trois journées aux représentants du personnel

Mars 2019 (4 au 6 mars) Comment engager et faire aboutir une démarche de qualité de vie au travail ?
(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille)

3. L'Égalité Professionnelle entre Femmes et Hommes

S'adressant aux représentants du personnel des entreprises privées de la région PACA, deux actions d'information et de sensibilisation sont proposées en 2019, en particulier sur le thème de **l'égalité professionnelle** au travers d'un accord d'entreprise.

L'objectif est de fournir aux représentants du personnel **les moyens de négocier la réduction des inégalités professionnelles** :

- en analysant les **évolutions juridiques** en la matière et en comprenant les **freins à l'égalité professionnelle**, notamment en appréhendant la manière dont les **processus de discrimination** se mettent en place ;
- en effectuant un **diagnostic des iniquités** entre les femmes et les hommes dans l'entreprise ;
- en connaissant les **ressources** dont disposent les membres des Institutions Représentatives du Personnel pour faire avancer l'égalité et combattre les discriminations ;
- en maîtrisant les **outils** et les **procédures** pour mieux être à même de **corriger** et de **prévenir** les inégalités ;
- en parvenant à la **signature d'un accord d'entreprise**.

2 actions de trois journées ouvertes aux membres des IRP

Avril 2019 (1^{er} au 3 avril) Comment réduire les inégalités entre les femmes et les hommes par un accord d'entreprise ?
(action organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille) ☞ réservée IRP 06, 13 et 83

Mai 2019 (13 au 15 mai) Comment réduire les inégalités entre les femmes et les hommes par un accord d'entreprise ?
(action organisée dans le Vaucluse, à Avignon) ☞ réservée IRP 04, 05 et 84

☞ Attention svp, les 2 actions sont réservées aux membres des IRP des départements indiqués en bleu

4. La Santé et la Sécurité au Travail

Les **Ordonnances Travail de septembre 2017** ont modifié les instances de représentation du personnel dans l'entreprise. Le CHSCT a été supprimé et la prise en compte de la **santé des salariés** et leurs **conditions de travail** relèvent désormais du **CSE**. Il faut donc s'interroger sur la **manière** dont cette nouvelle instance prend en charge **ces missions**. C'est ce que nous proposerons lors de cette journée d'étude.

1 journée d'étude ouverte à tous les représentants du personnel

Sept. 2019 (26 septembre) La prise en compte des aspects santé et sécurité par le CSE
(journée d'étude organisée dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille)

Modalités d'inscription

- Nous vous rappelons **qu'il faut aviser** votre employeur au **moins 30 jours avant la date de l'action**, et que vous n'avez pas besoin de la notification de l'IRT pour le faire.
- Seule l'inscription en ligne sera possible. Vous devez donc vous inscrire directement sur le site internet de l'Institut à l'aide du formulaire : <http://irt.univ-amu.fr/inscription-sessions-directte>
- Toutes les informations sur les Actions IRT-DIRECCTE 2019 : <http://irt.univ-amu.fr/sessions-directte-paca>

~ AUCUNE INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE NE SERA VALIDÉE ~